

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 JUILLET 2021

Présents : Mmes SAILLARD Marie-Pierre, SOUCHA Lydia, LEFORT Dominique, et Mrs THERY Jean-Bernard, COQUERET Didier, VIENNET Simon, PEREIRA Stéphane, SAILLARD Fabien, VIENNET Julien

Excusés : Mme CHARDON Aurélie (procuration à LEFORT Dominique), M. JEANNIN Vincent (procuration à Jean-Bernard THERY)

Absent :

Convocation du 02/07/2021

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 04 Juin 2021
- Validation projet route départementale
- Déplacement arrêt de bus
- Voie partagée entre le Petit et le Grand Malpas
- Offres de prêt - travaux réseau eau
- Contrat ONF - Etat
- Affaires diverses

Encaissement chèques

Divers

1 - Approbation Compte-Rendu du 04 Juin 2021

Aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Validation projet route départementale

Monsieur le maire expose le projet modifié des aménagements de la route départementale. Un plateau ralentisseur est prévu à l'entrée du village côté Labergement et un également côté Oye et Pallet. Des caniveaux seront mis en place, ainsi que des bordures hautes à certains endroits.

Le conseil étudie les différentes vues du projet.

Le projet tel que présenté, est approuvé par 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

3 - Déplacement arrêt de bus

Monsieur le maire expose le projet de déplacement de l'arrêt de bus du Grand Malpas. Ce dernier se trouve actuellement sur du terrain privé, où l'on ne peut pas installer un abri-bus. Le Conseil régional, en charge des transports scolaires, est venu sur place pour étudier la possibilité de le déplacer à proximité de la mairie.

Ce projet sera étudié en parallèle des aménagements de la rue principale.

4 - Voie partagée entre Petit et Grand Malpas

Pour information, Monsieur le maire évoque la multiplication des voies cyclistes et piétonnes autour du lac. Il expose la problématique de la voie située entre le Petit et le Grand Malpas où la circulation est dense et dangereuse pour les piétons. Il propose de mettre en place une voie partagée sur cette rue, avec la pose de panneaux et de peinture au sol. Le Conseil réfléchira à cette proposition.

5 - Offres de prêt - travaux réseau Eau

La commune a reçu plusieurs offres de prêt pour les travaux de réseau d'eau (rue du puits et rue de l'Eglise). Le Conseil municipal retient l'offre du Crédit Mutuel (0.95 % sur 25 ans). Un prêt relais TVA de 2 ans sera également contracté auprès du Crédit mutuel (0.38 %).

6 - Contrat ONF-ETAT

Monsieur le maire présente une motion de la fédération nationale des communes forestières demandant à l'Etat d'honorer ses engagements auprès de l'ONF et le retrait de la contribution supplémentaire demandée aux communes forestières. Le conseil soutient les communes forestières et approuve cette motion.

7 - Affaires diverses

- Groupama nous propose de financer en partie la vérification des extincteurs de la commune, avec effet rétroactif pour 2019 et 2020. Un chèque de remboursement de 722.90 € a été remis à la commune. Le conseil accepte d'encaisser ce chèque.

Par ailleurs, Groupama a également remboursé la commune pour les travaux liés au sinistre sur la toiture du restaurant (toit endommagé par un grumier). Le conseil accepte l'encaissement du chèque de 1 495.74 €.

- Monsieur le maire informe le conseil de l'avancée du projet de maison médicale à Oye et Pallet.

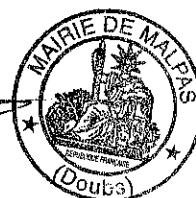
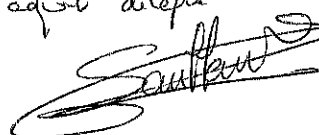
- La commune a reçu une proposition d'achat d'une parcelle boisée (ZZ 11) au Sillet, qui jouxte une parcelle communale. Le Conseil réfléchit à cette demande.

Séance levée à 22 h 10

Malpas, le 12 juillet 2021

Le Maire,
Jean-Bernard THERY

Pour le maire empêché,
l'adjoint délégué



SAILLARD F.